



CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LYON

3, quai Chauveau
69009 LYON
Téléphone : 04.72.19.26.26
Fax : 04.72.19.26.00
<http://www.cnsmd-lyon.fr>
cnsmd@cnsmd-lyon.fr

Activité(s) : Organismes d'enseignement supérieur

Domaine(s) : DANSE ; Danse classique ; MUSIQUE ; Musique ancienne, classique et contemporaine ; Musique contemporaine

Discipline(s) : Accompagnement ; Alto ; Bois ; Chant ; Chant choral ; Clavier ; Composition ; Cordes ; Cornet à piston ; Cuivre ; Danse classique ; Danse contemporaine ; Direction de chœur ; Ecriture ; Formation musicale ; Harpe ; Hélicon ; Musique ; Musique assist

* Statut : établissement public d'enseignement supérieur artistique

* Quatre type de cursus :

- Diplôme national d'études supérieures musicales ou chorégraphiques (DNESM ET DNESC, homologation Bac+4)
- Certificat d'études spécialisées et perfectionnement instrumental (accessible aux titulaires d'un DNESM ou d'un diplôme équivalent)

- Certificat d'études spécialisées (être titulaire d'un DNESM ou justifier d'un niveau équivalent)

- Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique (être titulaire d'un Prix ou d'un DNESM)

* Le recrutement se fait sur concours. Les préinscriptions aux concours d'entrée se font par minitel (3614 code CNSM) en avril-mai.

* Le CNSMD dispose d'une résidence qui compte 73 lits.

* Département musique électroacoustique et MAO : Studio SONUS

* Pratiques vocales : les classes de chant et de direction de chœurs sont ouvertes aux étudiants étrangers. Les étudiants du CNSMD de Lyon peuvent bénéficier des échanges européens dans le cadre du dispositif Erasmus.

- Classe de chant. Cursus de 4 années.

1ère et 2ème années communes à tous les étudiants. Délivrance du Certificat d'Etudes Générales.

3ème et 4ème années : 3 options (musique ancienne du Xe au XVIIIe siècle / lied et mélodie, oratorio, langages des 20e et 21e siècles / opéra). délivrance du Dipôme National Supérieur de chant.

- Classe de direction de chœur. Cursus de 4 années.

1ère et 2ème années communes à tous les étudiants.

3ème et 4ème années: stages pré-professionnels auprès des maîtrises, ensembles vocaux ou chœurs professionnels et maisons d'opéras. 2 orientations possibles (chœurs d'opéras / oratorios, ensemble vocaux). UV optionnelle: direction de chœur d'enfants.

Nb : pratiques vocales collectives: ensembles vocaux, chœurs ateliers, ateliers théâtre, scènes lyriques.

* Information et ressources : Médiathèque Nadia Boulanger (mediatheque@cnsmd-lyon.fr, Laurence Languin et Christiane Kriloff, bibliothécaires

* Disciplines enseignées :

- danse classique

- danse contemporaine

* Organisation des différents cursus :

- les 2 premières années : cours quotidiens de danses contemporaine et classique ; pas de deux (section classique) ; atelier d'improvisation et de composition ; répertoire classique ; répertoire contemporain ; formation musicale ; histoire de la danse etc culture artistique ; analyse fonctionnelle du mouvement ; séminaire de danse de caractère, danse baroque et théâtre

- la 3ème année : consacrée à l'Ensemble chorégraphique, année préprofessionnelle, programme chaque année composé de créations et oeuvres du répertoire présentées à la Maison de la Danse et en tournée en France et à



l'étranger + stages, séminaires, échanges pédagogiques internationaux

- La 4ème année permet aux étudiants de se confronter aux réalités de la profession avec le Jeune Ballet. Au terme de la 4ème année le diplôme national d'études supérieures Chorégraphiques (DNESC) est décerné. Admission sur concours, inscriptions en ligne

* Admission : de 14 à 20 ans sur concours

* Diplômes délivrés :

- au terme des 2 premières années : certificat d'études supérieures

- au terme de la troisième année : diplôme national d'études supérieures chorégraphiques (DNESC, homologué niveau II)

* Formation Diplômante au CA (FDCA) : Première promotion en 2004. Cette formation s'adresse aux professionnels de la danse : danseurs professeurs, chorégraphes, souhaitant compléter leur expérience afin de s'investir dans une recherche sur l'art d'enseigner la danse et de trouver des applications pratiques adaptées à l'enseignement public. Les études conduisant à la délivrance du certificat d'aptitude sont d'une durée de 700 heures pour chacune des options (jazz, contemporain, classique) et réparties sur 2 années sous forme de sessions pendant les vacances scolaires. L'accès à la formation se fait sur concours. Chaque promotion regroupe 30 stagiaires; inscriptions en ligne.

* Horaires aménagés : possibilité d'inscription au CNED ; sur place cours de soutien organisés par le CNSM (sous la responsabilité de professeurs de l'Education Nationale) ; préparation des épreuves spécifiques au Bac F11 musique option danse

* Renseignements complémentaires :

- Date de création du département danse : 1985

- Nombre d'élèves : 14 élèves par section et par année

- Equipe pédagogique : 19 personnes

- Formation de professionnels

- Stages, master-class hebdomadaires en classique et contemporain ; séminaires

Année de création : 1979

Effectif audience : 550

Date d'actualisation : 2022-01-05